

<https://www.snetap-fsu.fr/Enseignement-Superieur-situation-des-etablissements-apres-la-rentree.html>



Quelle stratégie pour l'Enseignement Supérieur Agronomique et Vétérinaire ?

- Les Dossiers - Enseignement supérieur - Enseignement Supérieur Agricole : pour tout comprendre... -

Date de mise en ligne : mardi 5 novembre 2019

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le groupe de travail Enseignement Supérieur du Snetap-FSU s'est réuni à Paris le 9 octobre dernier, veille du [CNESERAAV](#), pour un point sur la situation des établissements du sup (fusions et regroupements) et sur le projet d'ouverture de prépa intégrée pour les écoles Vét.

FUSION D'ETABLISSEMENTS : UNE STRATEGIE ABSCONSE

Les projets de fusions d'établissements du Sup continuent d'inquiéter les personnels à la fois sur l'évolution de leurs conditions de travail mais également sur l'avenir et l'attractivité des écoles elles-mêmes, compte tenu notamment du manque de lisibilité des stratégies, parfois contradictoires, du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de Matignon.

Le premier regroupement concerne Montpellier SupAgro (MSA) / AgroCampus Ouest (ACO) qui deviendront, en janvier 2020, l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

AgroSup Dijon (ASD), qui participe d'ores et déjà aux groupes de travail fusion, pourrait intégrer à sa demande ce nouvel Institut rapidement (janvier 2021). D'ailleurs dans le décret de création de l'Institut cette intégration de Dijon est déjà prévue.

De son côté ONIRIS a demandé une association (pas intégration) au nouvel établissement.

L'autre projet concerne l'intégration d'AgroParisTech à l'Université Paris-Saclay, dans lequel VetAgroSup et Bordeaux Sciences Agro demanderaient à être associé (ce point devrait être à l'ordre du jour du prochain CT de VetAgroSup).

Les premières interrogations concernent :

- la gouvernance de ces établissements (malgré nos demandes régulières de précisions, les stratégies restent obscures : quel siège pour la direction ? quelle lettre de mission ?...)
- la recherche (quelle place pour la recherche dans l'ensemble de ces établissements ?),
- le budget (quels financements : MAA, MESRI, Interministériel, [Régions](#), ...)
- l'emploi (maintien des postes, statut des personnels, maintien des postes, mutation au sein des structures, ... ?)
- les différentes tutelles (exemple MSA et ACO ont la même tutelle. ASD, par contre, a une double tutelle avec le MESRI - quelle implication ?)
- les structures (entretien et rénovation de bâtiments vétustes, maintien des équipement notamment des laboratoires, moyens pour le patrimoine historique, ... ?)
- la concurrence entre établissements (quels risques ?)
- ...

Face à l'ensemble de ces interrogations le Snetap-FSU maintien sa demande d'une explication du Ministre de l'Agriculture devant le [CNESERAAV](#). Nous souhaitons, comme l'ensemble des personnels, entendre son projet stratégique pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche Agronomique et Vétérinaire au sein de son Ministère

PREPA INTEGREE DES ECOLES VETO : DES POINTS DE VIGILANCE

Ce point est à l'ordre du jour d'un groupe de travail du CNESERAAV, convoqué le 10 octobre 2019.

Le Ministère propose l'ouverture, dans le cadre d'une expérimentation, de 4 classes prépa de 40 élèves en sept

Quelle stratégie pour l'Enseignement Supérieur Agronomique et Vétérinaire ?

2021, soit 1 prépa intégrée par école, avec une dotation spécifique de 4 postes par école (3 enseignants et un [IATOS](#)).

Il semble que cette demande d'ouverture de prépa intégrée pour Veto, corresponde à un souhait de la profession pour laquelle les études vétérinaires sont plus longues en France (2 ou 3 ans de prépa + 5 ans de formation) que dans le reste de l'UE. Les étudiant.es sortant.es sont donc plus âgé.es et financent des études plus longtemps.

Toujours selon la profession les diplômé.es ne correspondent pas au besoin du marché et souhaite axer la sélection sur la motivation.

Pour le Snetap-FSU des points de vigilance sont à surveiller :

- des écoles privées qui apparaissent en proposant un cursus plus court -6 ans (exemple de Lassalle Beauvais),
- l'accueil de nouveaux étudiant.es dans des écoles déjà saturées,
- une procédure de sélection très lourde en temps et personnels avec sélection sur dossier puis entretien de motivation,
- la crainte d'une baisse d'attractivité des prépa BCPST du fait d'une baisse du nombre de place au concours externe pour Vété en cas de prépa intégrée.
- l'entrée en prépa intégrée impliquerait un passage automatique en 2^{de} année : une attention particulière doit être portée sur les étudiant.es en difficulté. Quelle équivalence auraient-ils si ils quittaient après l'année de prépa ?
- quel bilan et quels objectifs à l'issue de l'expérimentation ?

Retrouvez ci-dessous le compte rendu complet du groupe de travail